

Secteurs :  
Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)  
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)  
Soins de Longue Durée (SLD)

## PRISE EN CHARGE INITIALE DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CEREBRAL

Mots clés	Intitulé	Description	Secteur	Résultat	
Début des symptômes de l'accident vasculaire cérébral	Date et heure de survenue des symptômes lors de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur évalue si la date et l'heure de début des symptômes ont été notées dans le dossier du patient hospitalisé pour un infarctus cérébral	MCO	71/100	B
Evaluation par un professionnel de la rééducation dans le cadre de l'accident vasculaire cérébral	Evaluation par un professionnel de la rééducation lors de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur mesure si l'évaluation par un professionnel de la rééducation (médecin de médecine physique et de réadaptation, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute) a été notée dans le dossier du patient hospitalisé pour un accident vasculaire cérébral	MCO	94/100	A
Qualité du dossier patient dans le cadre de l'accident vasculaire cérébral	Tenue du dossier patient dans le cadre de la prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral	Cet indicateur évalue la qualité du dossier du patient hospitalisé pour un accident vasculaire cérébral	MCO	77/100	C

**A** **B** **C** La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80%.

## PRISE EN CHARGE HOSPITALIERE DE L'INFARCTUS DU MYOCARDE

Mots clés	Intitulé	Description	Secteur	Résultat	
Prescriptions médicamenteuses après un infarctus du myocarde*	Prescriptions médicamenteuses appropriées après un infarctus du myocarde	Cet indicateur évalue la prescription de l'ensemble des traitements nécessaires en l'absence de contre-indication à la sortie de l'établissement de santé pour un patient hospitalisé pour un infarctus du myocarde	MCO	90/100*	B
Hygiène de vie après un infarctus du myocarde*	Sensibilisation aux règles hygiéno-diététiques après un infarctus du myocarde	Cet indicateur évalue la sensibilisation du patient aux règles hygiéno-diététiques au cours ou à l'issue du séjour hospitalier après un infarctus du myocarde	MCO	65/100*	B

**A** **B** **C** La lettre et la couleur expriment le positionnement de l'établissement par rapport à l'objectif national fixé à 80%. Concernant la prise en charge médicamenteuse après un infarctus du myocarde, l'objectif a été relevé à 90%.

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins dépendent d'une logique de secteur (source : QUALHAS).

\*La qualité des données a été contrôlée par l'agence régionale de santé dont dépend l'établissement.